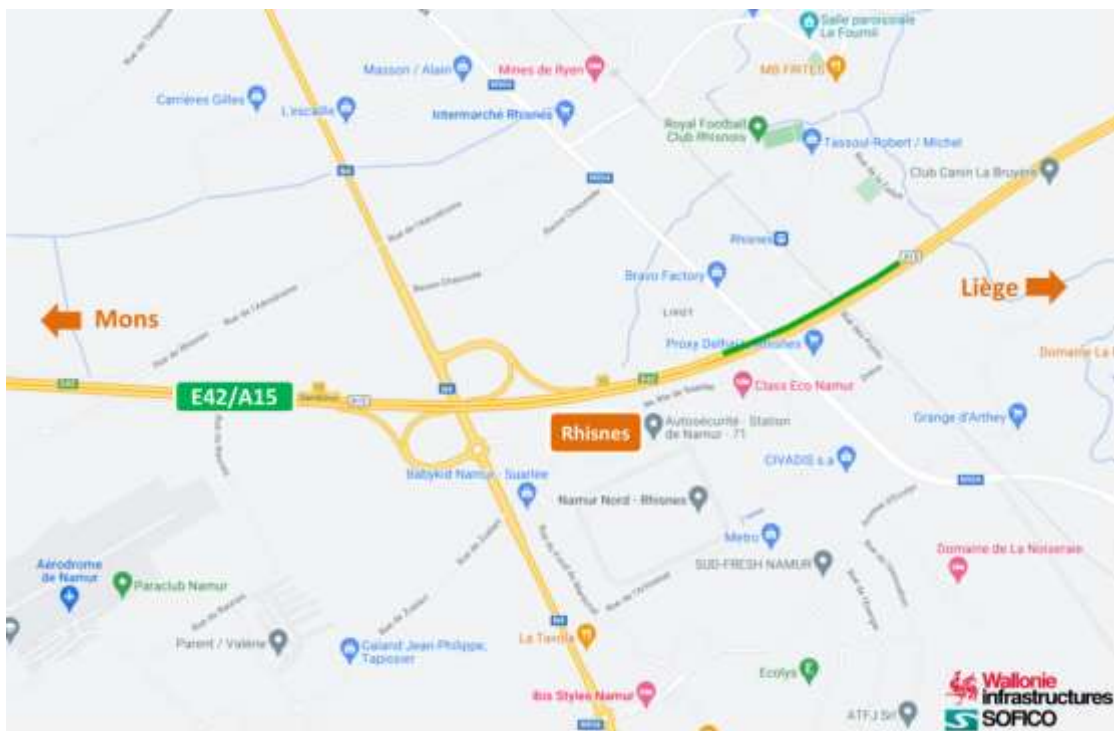


E42/A15 - Rhisnes : rénovation des écrans antibruit le long des voies vers Mons

19 septembre 2023

A partir du lundi 25 septembre, des travaux visant à améliorer le cadre de vie des riverains de Rhisnes, habitant à proximité des voies de l'autoroute E42/A15 vers Mons, commenceront. Les dispositifs antibruit équipant cette zone sur une longueur de 600 mètres seront entièrement remplacés et rehaussés à cette occasion.



DES EQUIPEMENTS POUR DIMINUER LES NUISANCES SONORES

Les écrans antibruit à rénover se situent le long de l'E42/A15 et bordent les voies en direction de Mons, à hauteur de Rhisnes. Ils s'étendent sur plus de 600 mètres. Les nouveaux dispositifs seront installés au même emplacement que les anciens mais seront rehaussés pour atteindre une hauteur variant de 3,8 à 4,4 mètres.

Au total, ce sont près de **2400m²** d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute.

Cette rénovation de l'infrastructure existante, **améliorera considérablement le confort auditif des riverains.**

Les panneaux acoustiques choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en **aluminium** et présenteront l'allure suivante :



Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par rapport à la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

A partir du **lundi 25 septembre** jusqu'en janvier 2024, sur l'autoroute **E42/A15 en direction de Mons**, à hauteur des travaux :

- La circulation sera maintenue sur **deux voies au lieu de trois** (la bande d'arrêt d'urgence ainsi que la voie de droite seront fermées).
- La vitesse maximale sera localement réduite à **70 km/h** ;
- Il est à noter que la sortie « Rhisnes » n°12 « Gembloux – La Bruyère - Namur » en direction de Mons ne sera **pas impactée** par les travaux.

Ces travaux représentent un budget de près de **€945.000 HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Galère qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    